

DEC25208DAJ

Décision du 4 novembre 2025 portant fin au mandat de Laurent BECKER en qualité d'agent comptable secondaire du Centre de recherche Pays de la Loire et nomination de M. Laurent BECKER en qualité d'agent comptable secondaire par intérim de ce même centre

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-1 et R. 831-14,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu l'arrêté du 30 mai 2025 portant nomination de M. Stéphane GILLES en qualité d'agent comptable principal de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement à compter du 1^{er} juin 2025,

Vu la décision du 30 janvier 2014 portant de M. Laurent BECKER en qualité d'Agent comptable secondaire des Centres de recherche Nantes-Angers et Poitou-Charentes à compter du 1^{er} janvier 2014,

Vu l'avis favorable de l'Agent Comptable principal en date du 28 octobre 2025,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} novembre 2025, il est mis fin au mandat de M. Laurent BECKER, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale, en qualité d'agent-comptable secondaire du Centre de recherche Pays de la Loire.

Article 2 :

A compter du 1^{er} novembre 2025, M. Laurent BECKER, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale, est nommé agent-comptable secondaire par intérim du Centre de recherche Pays de la Loire.

Fait à Paris, le 4 novembre 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

